



20, rue principale
57670 LENING
Tél : 03 87 01 67 36
Email : mairie.lening@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 19 décembre 2019

Convocation du 11/12/2019

Sous la Présidence de Monsieur ERNST Antoine, Maire, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 19/12/2019 à 19h30 en mairie.

Nombre de Conseillers municipaux : 11
Absents excusés : 02
Absents non excusés : 01
Vote par procuration : 02
Nombre de conseillers présents : 06
Nombre de conseillers votants : 08

PRÉSENTS : - ERNST Antoine - CONOTTE Gérard - FOIS Jean – DEISS Gabriel – MANGIN Isabelle - - HOUPERT Bertrand –
ABSENTS EXCUSES : Virginie APPEL – ZIMMERMANN Bernard
ABSENTS NON EXCUSES : Jérôme POSSELT –
PROCURATION : HAUDRY Philippe donne procuration à ERNST Antoine
BOURCY Suzanne donne procuration à CONOTTE Gérard.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur CONOTTE Gérard est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

DCM 47/2019

Objet : Décision modificative n° 1 – Budget communal 2019.

Afin de payer les dernières factures d'investissements pour lesquelles les travaux sont terminés, il y a lieu de de modifier le budget comme ci-dessous :

Après délibération, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au virement de crédits suivants sur le budget de l'exercice 2019 :

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
73	73224		Fonds départemental des DMTO pour les comm. d...	4 000,00
74	74121		Dotation de solidarité rurale	12 000,00
023	023		Virement à la section d'investissement	31 000,00
021	021	56	Virement de la section d'exploitation	31 000,00
21	2151	56	Réseaux de voirie	31 000,00

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Nature	Montant
022	022	Dépenses imprévues	-9 500,00
011	6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois...	-500,00
011	60621	Combustibles	-1 000,00
011	60632	Fournitures de petit équipement	-2 000,00
011	6156	Maintenance	-1 000,00
011	615231	Voiries	-1 000,00

DCM 48/2019

Objet : Décision modificative n° 2 – Budget communal 2019.

Afin de payer les dernières cotisations URSSAF, il y a lieu de de modifier le budget comme ci-dessous :
Après délibération, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants sur le budget de l'exercice 2019 :

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
012	6450		Charges URSSAF	500.00€

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Nature	Montant
65	6531	Indemnités	-500.00€

DCM 49/2019

Objet : Echange de terrains NEUSCH Gérard / Commune de Léning.

Monsieur ERNST Antoine, Maire rappelle la délibération n° 44/2019 du 23/10/2019 concernant l'avis favorable pour l'échange foncier permettant d'optimiser ultérieurement la superficie de la forêt communale.

Cet échange de terrains est réalisé entre la Commune et Monsieur Neusch Gérard et Mme Neusch Marie Louise née GROSS comme suit :

La commune cède la parcelle 1 section 6 d'une contenance de 1h16a37ca à Monsieur et Mme Neusch et en contrepartie, ces derniers cèdent la parcelle 20 section 6 d'une contenance de 1h16a37ca.

Le prix de l'are de ces terrains est de 45,00€ l'are.

Les frais d'acte de notaire avec l'étude PAX de Puttelange-aux-Lacs, de géomètre avec le cabinet Lambert de Sarre-Union ainsi que ceux du Livre Foncier seront répartis à part égale entre les 2 parties.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition et autorise le Maire à faire les démarches nécessaires.

DCM 50/2019

Objet : Augmentation du temps de travail pour l'agent technique communal

Le Maire informe l'assemblée :

Compte tenu la charge de travail concernant les travaux d'entretien du village, il convient de modifier la durée hebdomadaire de service de l'emploi correspondant.

Le Maire propose à l'assemblée :

De porter la durée du temps de travail de l'emploi d'adjoint technique à temps non complet créé initialement pour une durée de 9 heures par semaine, à 10 heures par semaine à compter du 01/01/2020.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,

VU le tableau des emplois ;

DECIDE :

- d'adopter la proposition du Maire
- de modifier ainsi le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

DCM 51/2019

Objet : Convention de financement

Le maire fait part aux conseillers municipaux que suite à la souscription publique pour la restauration des supports et des peintures dans l'intérieur de l'église, la Fondation du Patrimoine attribue via leur club de mécènes une aide de 5000€.

A cet effet, les conseillers décident à l'unanimité :

- D'accepter cette aide de 5000€
- D'autoriser le Maire de signer la convention de financement

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire
Antoine ERNST

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cette délibération et informe qu'elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Strasbourg dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

